

⑨ LES ONDES SONORES

La fréquence sonore s'exprime en décibel (dB)

⚠ Dangers

- seuil de douleur = 120 dB
- seuil de danger = 90 dB.

Domaine de l'audible

L'oreille humaine n'entend des sons uniquement si leur fréquence sonore est comprise entre

20 Hz et 20 000 Hz (= 20 kHz)

< 20 Hz = les infrasons

> 20 000 Hz = les ultrasons.

vitesse du son dans l'air : 340 m/s